

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue à la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 12 décembre 2017 à 19 h 37, sous la présidence de Madame Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

Ouverture de la session et constatation des présences

Sont présents, présentes, outre la présidente, madame Liz S. Gagné :

Les commissaires :

M^{mes} Hélène De Champlain
Sonia Desgagné
Diane Durand
France Gagné
Ruth Gagnon
Diane Gauthier

MM. Bruno Gagnon
Marc Larocque
Jean-Claude Martel
Jimmy Tremblay

Commissaires-parents :

M^{mes} Annick Larouche
Caroline Tremblay

MM. Gaétan Gagnon
Robert Tremblay

Sont également présents :

M^{mes} Geneviève Gilbert,
Johanne Allard, directrice
Monique Beaudry, directrice
Audrey Lavoie, directrice

MM. Jean-François Pressé, directeur général adjoint
Martin Deschênes, directeur
Paul Lalancette, directeur
Jocelyn Ouellet, directeur

Absence motivée :

Mmes. Chantale Cyr, directrice générale
Sarah Tremblay, secrétaire générale

M. Michel Girard

CC-2017-496

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jimmy Tremblay et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour avec les modifications suivantes:

Report :
5.5 - Délégation de fonctions et pouvoirs

Ajouts :
5.6 - Politique de frais de déplacement;
5.7 - Retrait de la résolution CC-2017-253
6.7 - Climat entre les cadres et les commissaires
6.8 - Taxation scolaire
6.9 - Limite de vitesse

ADOPTÉE

CC-2017-497

Adoption du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2017

Il est proposé par M^{me} Diane Durand et résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2017 tel que présenté.

ADOPTÉE

CC-2017-498

Suivi au procès-verbal du 28 novembre 2017

Suivi 5.10 Renvoi de Sébastien Renaud: Mme Liz S. Gagné mentionne qu'aucune résolution n'a été trouvée concernant l'affectation de Sébastien Renaud jusqu'au 30 juin 2018. Il a plutôt été évoqué que l'affectation était jusqu'en décembre 2017. À compter de janvier, M. Renaud retourne à son poste d'agent de développement aux Services aux entreprises.

CC-2017-499

Courrier reçu

Chaque membre du Conseil prend connaissance de la liste identifiant les sujets du courrier reçu à la direction générale en date du 12 décembre 2017.

CC-2017-500

Abolition / création personnel de soutien du secteur général

CONSIDÉRANT le plan d'effectifs 2017-2018 du personnel de soutien au secteur général adopté au Conseil des commissaires du 9 mai 2017 (résolution CC-2017-192);

CONSIDÉRANT les dispositions prévues à l'article 7-1.01 de la convention collective permettant l'abolition ou la modification d'un poste ainsi que les délais convenus avec le Syndicat régional des employés de soutien;

CONSIDÉRANT la vacance du poste à temps plein d'agent de bureau classe 1 au CFGA-CSRS suite au départ à la retraite de Mme Louise Perron le 9 décembre 2017;

CONSIDÉRANT qu'une analyse réalisée par le Service des ressources humaines a conclu à l'abolition d'un poste d'agent de bureau classe 1, 35 heures par semaine au CFGA-CSRS adopté au Conseil des commissaires du 28 novembre 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité de service des ressources humaines.

Il est proposé par M^{me} Ruth Gagnon et résolu :

DE PROCÉDER à l'abolition du poste régulier temps plein d'agent de bureau classe 1, 35 heures par semaine, au CFGA-CSRS dès le 10 décembre 2017;

DE MODIFIER en conséquence le plan d'effectifs du personnel de soutien au secteur général.

ADOPTÉE

CC-2017-501

Adoption du rapport annuel

CONSIDÉRANT la présentation du Rapport annuel 2016-2017 en séance de travail du conseil des commissaires le 12 décembre 2017;

CONSIDÉRANT les articles 175.1, 220 et 220.2 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que la commission scolaire prépare un rapport annuel qui rend compte à la population de son territoire : la réalisation de son plan stratégique et des résultats obtenus en fonction des buts fixés et les objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec le ministre, les dispositions du Code d'éthique et de déontologie des commissaires et de ses manquements constatés, le rapport du protecteur de l'élève ainsi que le portrait des plaintes reçues pour intimidation et violence;

CONSIDÉRANT l'article 20 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État stipulant les mesures de redditions de comptes relatives au niveau de l'effectif ainsi qu'aux contrats de services;

CONSIDÉRANT que ce rapport rend compte également au ministre des résultats obtenus en fonction des orientations et des objectifs du plan stratégique établi par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

**Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier
et résolu :**

D'ACCEPTER le dépôt du Rapport annuel de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour l'année 2016-2017 avec l'ajout d'un mot de la direction générale et;

D'AUTORISER l'envoi dudit Rapport annuel au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

ADOPTÉE

CC-2017-502
Société historique

CONSIDÉRANT le plan stratégique de la Commission scolaire, notamment l'orientation 2 : Poursuivre le développement de la collaboration école, centre, famille et communauté ;

CONSIDÉRANT que la Société historique du Saguenay est un organisme à but non lucratif ;

CONSIDÉRANT l'entente verbale avec la société historique du Saguenay à l'effet que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay versera sous forme de subvention un montant équivalent aux taxes scolaires payées par l'organisme ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay a conclu une entente similaire avec l'organisme ;

CONSIDÉRANT que la Société historique du Saguenay a procédé au paiement de ses taxes scolaires ;

**Il est proposé par M. Jimmy Tremblay
et résolu :**

D'AUTORISER à verser sous forme de subvention un montant de 2 595,25 \$ à la Société historique du Saguenay.

ADOPTÉE

CC-2017-503
*Protocole d'entente
culture éducation*

CONSIDÉRANT l'importance du rehaussement culturel du programme de formation de l'école québécoise;

CONSIDÉRANT l'importance de la promotion de la culture auprès des élèves de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay;

CONSIDÉRANT l'intérêt des directions d'établissement et du personnel enseignant pour la formation culturelle des jeunes;

CONSIDÉRANT le programme culture-éducation du ministère de la Culture et des Communications;

CONSIDÉRANT les orientations du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en matière d'éducation culturelle;

CONSIDÉRANT l'impact du développement culturel chez les jeunes et les avantages dont ils peuvent bénéficier d'un tel partenariat;

CONSIDÉRANT la politique actuelle de la Commission scolaire en ce qui concerne le développement des arts et de la culture;

CONSIDÉRANT le partenariat développé entre les milieux culturel, scolaire et municipal;

CONSIDÉRANT la volonté de conclure une entente avec Ville de Saguenay et la Commission scolaire De La Jonquière jusqu'au 31 décembre 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des Services éducatifs jeunes et adultes;

**Il est proposé par M. Marc Larocque
et résolu :**

QUE la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay renouvelle le partenariat dans le projet de concertation culture-éducation avec la Commission scolaire De La Jonquière et Ville de Saguenay;

QUE la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay autorise une contribution financière de 26 500 \$ couvrant une période de 12 mois, du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018. Elle pourra par la suite, se renouveler au maximum deux (2) fois pour un autre un (1) an, et ce, aux mêmes conditions, à moins d'un changement aux clauses monétaires ou d'un préavis de non-renouvellement de l'une ou l'autre des parties donné par écrit 2 mois avant le terme;

QU'à cette fin, M. Jean-François Pressé, directeur général par intérim, soit autorisé à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay l'entente relative à ce partenariat.

ADOPTÉE

CC-2017-504
*Délégation de fonctions
et pouvoirs*

Reporté à la prochaine rencontre.

CC-2017-505
*Politique de frais de
déplacement*

CONSIDÉRANT les problématiques et les plaintes soulevées par le personnel relativement à l'application de la politique;

CONSIDÉRANT le litige entourant l'application de la politique de frais de déplacement soulevé par le représentant du personnel professionnel;

CONSIDÉRANT que le personnel enseignant n'a pas adhéré à la politique en raison des dispositions de l'entente locale sur les déplacements;

CONSIDÉRANT le besoin de simplifier ladite politique;

**Il est proposé par M^{me} Hélène De Champlain
et résolu :**

DE MANDATER le directeur général par intérim pour réviser la politique de frais de déplacement adoptée le 12 septembre 2017.

ADOPTÉE

CC-2017-506
*Retrait de la résolution
CC-2017-253*

CONSIDÉRANT l'absence de la directrice générale;

CONSIDÉRANT la résolution adoptée le 13 juin 2017 à l'effet la vice-présidente accompagne la présidente pour la préparation des rencontres du conseil des commissaires avec la directrice générale, et que Mme Diane Durand agisse comme substitut à la vice-présidente;

CONSIDÉRANT que le conseil considère qu'il n'y a pas lieu de maintenir la résolution CC-2017-253;

**Il est proposé par M^{me} Sonia Desgagné
et résolu :**

D'ABROGER la résolution CC-2017-253 adoptée le 13 juin 2017.

Mme Durand demande le vote

**Pour: 5
Contre: 7
Se sont abstenus: 3**

REJETÉE À LA MAJORITÉ

CC-2017-507

Rapport de la présidente

Est déposé, le rapport de la présidente concernant certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines :

Le 28 novembre 2017

- Rencontre avec M. Pierre Lavoie concernant le Lab-École en compagnie de M. Jean-François Pressé, directeur général adjoint, Mme Johanne Allard, directrice des Services Éducatifs Jeunes et M. Martin Deschênes, directeur des ressources matérielles.

Le 1er décembre 2017

- Participation à une rencontre du Ministère de l'Éducation relativement à la taxation à Québec.

Le 5 décembre 2017

- Participation à une séance de travail sur la Délégation de pouvoirs.

Le 7 décembre 2017

- Préparation du conseil des commissaires avec la vice-présidente, M. Pressé et Mme Geneviève Gilbert.

CC-2017-508

*Rapport du directeur
général par intérim*

Est déposé, le rapport du directeur général par intérim concernant certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines :

Le 28 novembre 2017

- Rencontre avec M. Pierre Lavoie concernant le Lab-École en compagnie de la présidente, de Johanne Allard, directrice des Services éducatifs jeunes et de Martin Deschênes, directeur des ressources matérielles.

Le 30 novembre 2017

- Participation au 4 à 7 organisé pour les nouveaux employés par le Service des ressources humaines.

Le 1er décembre 2017

- Participation à une rencontre du Ministère de l'Éducation relativement à la taxation à Québec.

Le 5 décembre 2017

- Participation à une conférence VIA concernant Collecte Info.

Le 5 décembre 2017

- Participation à une séance de travail sur la Délégation de pouvoirs.

Le 7 décembre 2017

- Préparation du conseil des commissaires avec la présidente, la vice-présidente, et Mme Geneviève Gilbert.

CC-2017-509

Aucun rapport n'est effectué.

CC-2017-510
Comptes rendus des
comités de service et du
comité de parents

Aucun compte rendu n'est présenté pour cette rencontre.

CC-2017-511
Évolution de la clientèle
EHDAA

Reporté à la prochaine rencontre.

CC-2017-512
Procès-verbaux

Ce point a été traité en suivi au procès-verbal du 28 novembre 2017.

CC-2017-513
Climat entre les cadres et
les commissaires

Mme Sonia Desgagné mentionne qu'elle remarque une détérioration du climat entre les commissaires et les gestionnaires.

CC-2017-514
Taxation scolaire

M. Jean-Claude Martel se demande pourquoi la Fédération des commissaires scolaires du Québec s'est retiré du dossier de la taxation scolaire. Mme Liz S. Gagné répond que c'est pour ne pas nuire au recours collectif présentement en cours.

CC-2017-515
Limite de vitesse

Mme Ruth Gagnon se demande pourquoi il n'y a pas de signalisation de limite de vitesse à 30 km/h devant les écoles Notre-Dame et Des Jolis-Prés. Martin Deschênes vérifiera avec la Ville de Saguenay.

CC-2017-516
Message de la
Fédération des
commissions scolaires
du Québec

Les messages de la Fédération des commissions scolaire du Québec daté du 4 et du 11 décembre 2017 ont été transmis aux membres. Ils ont l'occasion d'échanger sur le contenu.

CC-2017-517
Autoévaluation

Les commissaires sont invités à réfléchir intérieurement sur la question suivante : "En quoi les décisions prises ce soir auront-elles un impact sur l'apprentissage des élèves?"

CC-2017-518
Clôture de la rencontre

**Il est proposé par M^{me} France Gagné
et résolu :**

QUE la présente séance soit close, il est 20 h 05.



La présidente



La secrétaire générale

ADOPTÉE